



Compréhension et gestion d'un épisode caniculaire

Présentation

Cette fiche a vocation à aider les personnels de l'Éducation nationale en fonction dans les écoles, collèges, lycées et services administratifs, à mieux appréhender la question de la compréhension et de la gestion d'un épisode caniculaire afin de limiter ses conséquences sur le cadre de vie professionnel.

Une canicule, c'est un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée. Dans le cadre de la vigilance météorologique, on tient compte en effet du caractère exceptionnel des températures nocturnes. Quand celles-ci sont élevées pendant plusieurs jours consécutifs, le risque de mortalité augmente chez les personnes fragiles. Comme le grand froid, la canicule représente un danger pour la santé. (source : Météo France)

Le plan canicule prévoit quatre niveaux de vigilance météorologique, déterminés chaque jour par Météo-France pour chaque département.

La plateforme téléphonique Canicule info service

La plateforme téléphonique Canicule info service vous informe également au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), tous les jours de 09 h à 19 h. Elle est activée dès le premier épisode de chaleur.

Documents utiles

Affiche jointe en annexe

Lien vers les sites du Gouvernement et du Ministère de la Santé diffusant une vidéo :

- <http://www.gouvernement.fr/risques/tutos-risques>

Recommandations aux directeurs d'école et chefs d'établissement pour prévenir les effets de la canicule (site education.gouv.fr - 19/06/2017) :

• Dispositions avant l'été :

- Vérifier la fonctionnalité, ou installation de stores, volets, climatisation de l'établissement ;
- Etudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles ;
- Disposer d'au moins un thermomètre par salle ;
- Sensibiliser les personnels aux risques encourus lors de canicule, au repérage des troubles pouvant survenir, aux mesures de prévention et de signalement à mettre en œuvre ;
- Afficher les informations dans les salles de classes et à la cantine ;
- Veiller aux conditions de stockage des aliments.

• Dispositions lors d'une vague de chaleur :

- Gardez les élèves dans une ambiance fraîche ;
- Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée ;
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure ;

- Vérifier la température des installations (notamment les structures de toile et baies vitrées exposées au soleil) et avoir une solution de « repli » dans un endroit « frais » (bénéficiant de stores, ventilation) ;
- Éviter les expositions prolongées au soleil : sport, promenades en plein air... ;
- Limiter les dépenses physiques et activités sportives (adapter la grille d'activité en diminuant les activités à caractère physique ou se déroulant au soleil) ;
- Distribuer régulièrement de l'eau à température ambiante (veiller à sa qualité) ;
- Adapter l'alimentation (veiller à sa qualité : respect de la chaîne du froid) ;
- Veiller aux conditions de stockage des aliments (à la cantine) ;
- Aménager les horaires pour certaines activités (les décaler tôt le matin ou plus tard le soir) ;
- Avoir une vigilance particulière envers les personnes et élèves connues comme porteuses de pathologies respiratoires ou en situation de handicap ;
- S'il y a prise de médicaments, vérifier les modalités de conservation et les effets secondaires en demandant un avis auprès des médecins scolaires.

- **Dispositions en cas de sortie en plein air :**

- Eviter les expositions prolongées au soleil (promenades, activités physiques et sportives...) ;
- Veiller à ce que les élèves soient vêtus de façon adaptée (chapeau, vêtements amples, légers, de couleur claire, couvrant les parties exposées de la peau...) ;
- Boire abondamment en évitant les boissons sucrées et en privilégiant l'eau non glacée ;
- Manger en quantité suffisante en évitant les aliments trop gras ou trop sucrés ;
- Utiliser abondamment de la crème solaire (indice de protection élevé) ;
- Lors de classes de découverte sous tentes, veiller à ce que celles-ci soient situées à l'ombre et que les élèves n'y séjournent pas lors de fortes chaleurs ;
- Veiller à pouvoir emmener éventuellement un enfant dans un endroit frais.



L'opportunité du maintien des sorties scolaires est laissée à l'appréciation des chefs d'établissement, des IEN et des directeurs d'école selon la nature et les conditions de la sortie et les risques d'exposition à la chaleur qu'elle présente, notamment pour les élèves les plus jeunes.

Soyez attentifs à tout signe tel que :

- une grande faiblesse ;
- une grande fatigue ;
- des étourdissements, des vertiges, des troubles de la conscience ;
- des nausées, des vomissements ;
- des crampes musculaires ;
- une température corporelle élevée ;
- une soif et des maux de tête.

ATTENTION ! Il peut s'agir du début d'un coup de chaleur. Si vous êtes en présence d'une personne qui tient des propos incohérents, perd l'équilibre, perd connaissance, elle est peut-être victime d'un coup de chaleur. Il faut alors agir rapidement, efficacement et appeler immédiatement les secours médicalisés.

Ce qu'il faut retenir : en cas de coup de chaleur, donner les premiers secours :

- Alerter les secours en composant le SAMU (15) ;
- Transporter la personne à l'ombre ou dans un endroit frais et prendre toutes les mesures pour que ses vêtements ne constituent pas une entrave à la baisse de sa température corporelle ;
- Asperger la personne d'eau fraîche ;
- Faire le plus possible de ventilation ;
- Donner de l'eau fraîche en petites quantités si la personne est consciente et peut boire.